

Association des Médecins du canton de Genève

Sommaire

Editorial	1-3
Révision de la Loi sur les épidémies	3-4
Prises de position des candidats «AMG» au Grand Conseil	4-5
Nouvelle Constitution et élections cantonales	6
Grand Conseil: votez efficacement!	6-7
Médecine hautement spécialisée	7
Coup de scalpel à la SMSR	7
Assurance-maladie des frontaliers	9
Paiement comptant des consultations	9
Été 2013: une incroyable histoire	10
Candidatures	11-16
Mutations	17
Changements d'adresses	18
Ouvertures de cabinets	18
Petites annonces	19
A vos agendas!	19-20

Assemblée générale

L'Assemblée générale statutaire d'automne se tiendra le

lundi 18 novembre 2013
dès 19h 00 (cf. p. 11)

La convocation vous parviendra en temps utile.



Comparer ce qui est comparable

Je ne suis pas un lecteur très assidu d'*Entreprise romande*, le journal de la FER, mais j'y jette toujours un coup d'oeil. Nous ne vivons pas hors du monde. La médecine et les soins n'échappent pas aux réalités économiques. Dans le dernier numéro, je me suis arrêté sur l'édito de Véronique Kämpfen à propos de l'indice *Big Mac*. Je croyais que c'était une curiosité anecdotique, mais non. Le célèbre hamburger est, n'en déplaise aux disciples d'Epicure, devenu un standard mondial à l'instar du Coca-Cola. La comparaison de son prix fait donc sens. Ainsi, il est actuellement 44,2% plus élevé en Suisse que dans la zone euro. Prohibitif? Certainement pas, car lorsqu'on ajuste cet indice au PIB par habitant, la différence se réduit à 1,3%. Ici, l'entreprise doit verser des salaires suisses, acheter des matières premières plus chères. Les prix du roi du hamburger sont donc justifiés.

Il est aussi intéressant de comparer Genève et la Suisse. Si la vie est chère au bout du lac, le salaire médian y est aussi plus élevé de 21% (7239 francs contre 5979 francs en 2010¹). En passant, on relève aussi que le salaire médian du secteur public genevois (8407 francs) est bien plus élevé que celui du secteur privé (6775 francs), ce qui permet à l'Etat et aux HUG d'attirer des personnes de qua-

lité à leur service. Quant à savoir si la maison est bien gérée, c'est une autre question. Ce qui est sûr, c'est que les salaires des fonctionnaires ne sont pas fixés comme les tarifs médicaux. Sinon, il n'y aurait pas que les policiers dans la rue...

Mais stop! On me dit qu'à la veille des élections et n'étant candidat à rien du tout, il est décent de me taire. Dans mes gamberges estivales, je me suis pourtant demandé s'il était encore raisonnable de fournir des prestations de santé pointues à Genève puisqu'elles y sont si coûteuses! Les plans *Victoria* et *Per4mance* et tous les efforts d'optimisation qui suivront ne permettront jamais aux HUG de s'aligner sur des hôpitaux qui versent des salaires bien inférieurs. Rassurez-vous! L'idée de me faire soigner loin de Genève me fait dresser les poils sur l'échine, mais l'*homo arithmeticus* qui habite en moi me dit que cette idée ne doit pas être écartée. Après tout, les Genevois n'hésitent pas à filer aux antipodes pour bronzer là où le forfait vacances est le plus avantageux. Personnellement, je préfère nos monts, nos vallées et nos lacs. Chacun son truc. Et il ne faudrait pas qu'un de mes héritiers s'avise de m'exiler dans un EMS *low-cost* en Thaïlande!

Le service de la promotion économique – qui, soit dit en passant, dépend du

Ä

K

ÄRZTEKASSE

CAISSE DES MÉDECINS

C

M

CASSA DEI MEDICI

Votre patient au cœur de notre plateforme **INTERNET Médionline**:
venez découvrir notre nouveau **DMI**

CAISSE DES MÉDECINS

Route de Jussy 29 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06

geneve@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch

même département que la santé – publie une intéressante brochure² qui met en valeur les qualités de Genève et, accessoirement, de la Suisse. C'est du sérieux. Il ne s'agit plus de chanter la Genève des parcs, son lac, son jet d'eau et son horloge fleurie. On y trouve des indices et chiffres-clés tirés de diverses publications qui parlent aux chefs d'entreprises: la Suisse est le pays le plus compétitif au monde et le champion de l'innovation, la productivité de ses entreprises talonne celle de l'Allemagne et la qualité des infrastructures y est excellente. La motivation des employés y est très élevée. La Suisse aurait même le meilleur taux de Prix Nobel par habitant. Y'en a point comme nous!

Seul le dernier chapitre aborde la qualité de vie avec un point concernant le système de santé: il s'agit de la densité de personnel infirmier et de médecins. Il doit d'ailleurs y avoir un *bug* car je doute que la densité de personnel infirmier soit 50 fois plus basse en France. Je sais que les infirmières françaises travaillent toutes à Genève, mais tout de même! Pas un mot en revanche au sujet de l'existence à proximité d'un hôpital universitaire de haut niveau, de cliniques privées, de médecins de toutes spécialités et de plusieurs services d'urgence. Est-ce dans une autre brochure?

¹ Office cantonal de la statistique

² *Genève et la Suisse: comparaisons internationales* sur www.whygeneva.ch

³ Produit intérieur brut

Et le prix des soins à Genève? Il n'en est pas question. Ils feraient pourtant bonne figure si on les comparait au PIB³ genevois par habitant qui est 42% en-dessus de la moyenne nationale. Certes, le PIB n'est pas ce qui tombe dans le porte-monnaie du travailleur, mais il est coutume d'exprimer les dépenses de santé nationales en pourcent du PIB. Pourquoi pas au niveau cantonal puisque nous sommes si loin de la moyenne Suisse? De même, les primes d'assurance-maladie payées dans le canton et les coûts à charge des assureurs sont toujours donnés sans référence aux salaires moyens ou au PIB cantonal. Un chiffre est cependant parlant dans le *Suivi des prestations de santé à Genève*: ce sont les dépenses publiques consacrées aux établissements hospitaliers. Si le montant par habitant est plus élevé à Genève, le total n'atteint que 15,7% du total des dépenses publiques contre 17,8% en moyenne suisse.

Comparons ce qui est comparable. Et pensons à élire des candidats éclairés qui comprennent la réalité économique. Les soins sont plus coûteux à Genève? Oui, c'est certain et inévitable. Le refuser, c'est mettre en péril la qualité des soins, élément essentiel de la compétitivité de Genève et de notre qualité de vie.

Pierre-Alain Schneider



Unique en médecine de laboratoire



Plus-values uniques grâce à des consiliums interdisciplinaires avec intégration de l'histologie, de la cytologie et du diagnostic clinique de laboratoire. Une équipe de plus de 20 pathologues et dermatopathologues à Bâle, Genève et Lausanne. Au total plus de 400 années d'expérience cumulées en tant que chef de clinique et de médecin adjoint dans des instituts de pathologie privés ou universitaires.

Pathologie Viollier Weintraub Genève

Dr méd. Sophie Diebold Berger | Dr méd. Jean-François Egger | Dr méd. Anne-Marie Kurt | Dr méd. Robert Lemoine | Dr méd. Catherine Ribaux David | Dr méd. Didier Sarazin | Dr méd. Sophia Taylor | Dr méd. Elizabeth Tschanz | Dr méd. Dominique Weintraub | Dr méd. Jonathan Weintraub

Vous aussi, laissez-vous séduire

Viollier Weintraub SA | Avenue Eugène-Pittard 16 | 1206 Genève | T +41 (0)22 789 63 63 | F +41 (0)22 789 63 64
anapath@viollier.ch | www.viollier.ch | [Détail comme vision](#)

Révision de la Loi sur les épidémies

Le 22 septembre prochain, nous voterons sur la nouvelle Loi fédérale sur les épidémies (nLEp). Qu'en penser?

Vieille de 40 ans, la loi actuelle (LEp) fait suite à la tristement célèbre épidémie de typhus de Zermatt en 1963, il y a juste 50 ans. Trois décès, des centaines de personnes hospitalisées, la fermeture de tous les hôtels pour 3 mois et une sérieuse atteinte à l'image de la « Suisse propre ». Depuis lors, le monde a certes bien changé. Mais il reste rythmé par les épidémies.

En 2003, SRAS, un nouveau virus, infecte plus de 8000 individus de Hong-Kong à Toronto: près de 800 victimes en quelques mois, fermeture de nombreux aéroports, et un impact économique au niveau mondial évalué à plusieurs centaines de milliards de dollars. En Suisse, SRAS conduit à l'éviction des exposants asiatiques de la Foire de Bâle et aux désaccords qu'on connaît entre les autorités bâloises et zurichoises.

En 2008, une flambée de rougeole dans notre belle Helvétie – qui en matière de vaccination contre cette maladie fait aujourd'hui moins bien que l'Afrique! – manque de conduire à une annulation des matchs de l'Euro prévus dans notre pays. Finalement, les joueurs seront vaccinés, et la fête pourra avoir lieu. Mais cet épisode passé presque inaperçu est symboliquement considérable: il faut désormais se faire vacciner pour venir en Suisse, comme pour partir en Asie ou en Afrique.

En 2009, c'est la pandémie H1N1. La réponse helvétique est lente, coûteuse, mal coordonnée. Un vaccin est provisionné, avec priorité aux acteurs politiques, économiques, de santé et sécurité, censés faire tourner le pays en cas de catastrophe. Les Suisses, eux, se ruent sur les masques, dévalisent les pharmacies des stocks de Tamiflu, refont leurs réserves de guerre, et se préparent à s'enterrer. Finalement... la couverture vaccinale sera honorable, et le virus se révélera peu agressif. Mais quel marasme! Et quel contraste entre ces réactions et la réponse collective que nous serions en droit d'attendre d'une nation qui pourrait être modèle en matière de santé et sécurité.

Soyons réalistes! Notre législation n'est pas adaptée au monde actuel. Dans le village global, quelques heures suffisent entre l'émergence d'un virus à l'autre bout de la terre et son arrivée chez nous. Et les défis en matière de prévention sont globaux et multidisciplinaires. La Suisse doit adapter son arsenal juridique aux nouveaux enjeux de santé publique et de santé globale.

Reste que **le citoyen a peur.** Principalement d'être restreint dans ses libertés individuelles. Qu'il se rassure!

La nLEp n'est pas synonyme de vaccination forcée.

Celle-ci demeure largement volontaire. Les seules exceptions portent sur les cas de risques graves de santé publique, dans lesquels la vaccination pourrait être imposée, pour un temps réduit.

Et en cas de menace épidémique dans une région du monde, l'exigence de quarantaine ou de vaccination avant le retour en Suisse pourrait être dictée.

Or ces possibilités, qui relèvent du bon sens, existent déjà dans la loi actuelle, chaque canton étant libre d'en décider. Le changement porte sur la coordination nationale, lacunaire dans la loi actuelle, et devenue nécessité.

Mais les maladies transmissibles menaçant la santé publique ne se résument pas aux épidémies médiatiques. La nLEp permet de mettre en œuvre des programmes nationaux de prévention des résistances aux antimicrobiens et des maladies nosocomiales, 70 000 victimes chaque année dans notre pays. Deux domaines dans lesquels, en dehors de rares centres d'excellence, la Suisse souffre de son fédéralisme et accuse un retard certain sur ses voisins. Sans ces avancées, comment préserver les antibiotiques, ce trésor légué par la médecine d'hier? Comment prévenir décès et dépenses évitables en nombre? En l'absence de systèmes de surveillance et de stratégies nationales, ces épidémies silencieuses ne peuvent être contrôlées.

A l'heure des défis sanitaires globaux, débordant frontières géographiques et barrières d'espèces, on mesure ce que le fédéralisme a de suranné en matière de santé. **Refuser la nLEp, c'est postuler l'existence de l'équivalent sanitaire du «réduit national».** Et dans un monde globalisé, c'est absurde et éthiquement inacceptable. Les défis actuels de santé globale comprennent l'agenda non abouti des maladies transmissibles, la charge universelle grandissante des maladies chroniques, et la globalisation elle-même...

Votons OUI le 22 septembre... pour une Suisse moderne qui ne peut ni ne doit vivre isolée. C'est là notre devoir de citoyen du monde.

Prof. Didier Pittet
Service Prévention et Contrôle de l'Infection
et Centre Collaborateur OMS pour
la Sécurité des Patients
Hôpitaux universitaires et
Faculté de médecine, Genève

P.-S. Le lecteur intéressé trouvera quelques références faciles d'accès en page suivante

Le typhus à Zermatt

http://library.thinkquest.org/27337/f/centre_culturel/musee/neuzeit4.htm

<http://www.srf.ch/player/tv/-/video/typhus-in-zermatt?id=07e0b498-7355-4bbd-8976-768c9339ff87>

<http://www.rts.ch/archives/tv/information/carrefour/3438989-zermatt-se-releve.html>

SRAS et foire de Bâle

http://www.sinoptic.ch/textes/sante/2003/20030404_OFS_P_Salon.horlogerie.faq.pdf

Rougeole en Suisse

<http://www.bag.admin.ch/themen/medizin/00682/00684/01087/index.html?lang=fr>

Rougeole et EURO 2008

<http://www.safetravel.ch/safetravel2/servlet/ch.ofac.wv.wv203j.pages.Wv203ActualitesCtrl?action=afficheDetail&refActu=000942>

http://www.swissinfo.ch/fre/actualite/La_Suisse_se_mobilise_contre_la_rougeole.html?cid=6607134

Prises de position des candidats «AMG» au Grand Conseil

En vue du vote du 22 septembre de la nouvelle loi fédérale sur les épidémies, le Bureau du Conseil a offert à chacun des candidats soutenus par le Conseil (cf. pages 6 et 7) la possibilité d'écrire, en 10 lignes maximum, sa propre prise de position sur cette loi. Voici les textes de ceux qui ont répondu. (réd)

**Bertrand BUCHS:**

Pourquoi mégoter son oui à la loi sur les épidémies?

Peur de la vaccination, peur des maladies provoquées par les vaccins? Tout tourne autour de ces sacrés vaccins, sujet de toutes les peurs, délires et interprétations. Mais nous parlons bien d'une loi sur les épidémies. Peut-on se passer d'un texte censé nous protéger, nous défendre? Peut-on se passer d'un texte qui fixe des priorités à l'engagement des professionnels en cas de crise? Peut-on se passer d'un texte qui coordonne la Confédération avec les cantons? Ne revivons pas la pseudo-épidémie H1N1, avec son manque criant de gestion. Alors un grand OUI est nécessaire le 22 septembre.

**Patrick SAUDAN:**

Cette nouvelle loi permettra de mieux protéger notre population contre les maladies transmissibles. En tant que médecin-cadre hospitalier, les mesures qui cherchent à diminuer la propagation des maladies nosocomiales et à augmenter la possibilité des vaccinations du personnel soignant me paraissent particulièrement bienvenues pour protéger nos malades à risque. Oui à la loi sur les épidémies!

**Charles SELLEGER:**

La loi sur les épidémies, qui datait de 1970, avait besoin d'une sérieuse révision. Les maladies émergentes que nous avons connues depuis ont mis en lumière les limitations et le manque de moyens de la Confédération. Grâce à cette nouvelle loi, les rôles respectifs de la Confédération et des cantons sont mieux définis.

A la Confédération le rôle de définir les buts stratégiques, aux cantons la mise en application de celle-ci. Quant à l'argument de la perte de la liberté individuelle, il doit être confronté à la protection de la société et devient très relatif quand on comprend qu'aucune vaccination forcée ne pourrait être effectuée. Non, la situation que nous vivons n'aura rien de comparable à

celle que se voyait imposée la population, dans un passé pas si lointain, lors des grandes épidémies de peste et de choléra. La (re)lecture du *Hussard sur le toit*, roman de Jean Giono, est, à cet égard, fort démonstrative.



Pierre CONNE:

OUI à la modification de la loi fédérale sur la lutte contre les maladies transmissibles. Monde globalisé, virus émergents, bactéries multirésistantes: loi actuelle de 1970 obsolète. Objectifs de la révision: protéger la population, les patients et le personnel:

- identification, surveillance, prévention et lutte contre les maladies transmissibles aux conséquences graves en matière de santé publique efficaces et efficaces;
- programmes de vaccination mieux coordonnés et suivis assurés;
- lutte contre l'émergence de bactéries multirésistantes renforcée;
- prévention des infections nosocomiales accentuée.

Coordination entre cantons et Confédération pilotée en permanence.
Liberté garantie à chaque individu de décider s'il souhaite se faire vacciner ou non.



Jean-Charles RIELLE:

Corps médical, professionnels des soins, pharmacien-ne-s, de nombreuses organisations du domaine de la santé et des consommateur-trice-s, mais aussi le Conseil fédéral et le Parlement soutiennent la nouvelle loi sur les épidémies et s'engagent résolument pour un oui lors de la votation du 22 septembre. La nouvelle loi est nécessaire pour mieux protéger la population contre les actuelles maladies infectieuses. La nouvelle loi règle plus clairement la collaboration entre la Confédération et les cantons, crée les conditions nécessaires à la meilleure protection possible contre les maladies transmissibles et contribue à une meilleure gestion des situations d'urgence. Le 22 septembre, je voterai OUI!



Jean-Luc FORNI:

Les pharmaciennes et pharmaciens suisses et genevois soutiennent, comme le corps médical et les professionnels des soins, la nouvelle loi sur les épidémies. Un oui massif, le 22 septembre, permettrait de franchir un pas que l'on attend depuis longtemps. La campagne d'affichage et d'information a débuté dans les pharmacies et l'on se rend compte que les arguments des opposants font l'objet de questions de nos clients. La vaccination sous contrainte est une inquiétude souvent relayée à la pharmacie et suscite des discussions avec nos équipes officinales. Celles-ci argumentent que cette nouvelle loi ne contraint ni les soignants ni les clients à la vaccination ou à des mesures semblables mais qu'elle est nécessaire pour mieux nous protéger et lutter contre les maladies infectieuses de notre époque.



Jean-Marc GUINCHARD:

Les récentes crises liées au SRAS, ainsi qu'aux alertes H1N1 et H5N1 - j'ai connu l'une d'elles en tant que directeur général de la santé - ont montré la difficulté de gérer des crises de dimension mondiale selon les règles et les procédures de 26 cantons. La nouvelle loi, soumise au peuple le 22 septembre, donne plus de compétences à la Confédération dans ce domaine, simplifiant ainsi la gestion de crises et la rapidité des prises de décision. Rappelons que les vaccinations, quelles que soient les circonstances, ne peuvent être imposées, s'agissant d'un acte médical invasif requérant l'accord du patient.

La nouvelle loi respecte donc le libre choix et le consentement éclairé du patient et permet à la Confédération d'agir de façon plus efficace et plus rapide.

Une épidémie ne connaît pas de frontières, et surtout pas celles des cantons...

Nouvelle Constitution et élections cantonales: quels changements?

Les élections cantonales de cet automne connaissent quelques changements introduits par la nouvelle Constitution du 14 octobre 2012:

- la législature sera désormais de cinq ans au lieu de quatre;
- l'élection du Conseil d'Etat a désormais lieu le même jour, le 6 octobre, que celle du Grand Conseil, et non cinq semaines plus tard;
- le système majoritaire qui s'applique à l'élection des sept conseillers d'Etat est modifié: ne seront désormais élus au premier tour que ceux qui réuniront la majorité absolue des votants, alors qu'auparavant le quorum était d'un tiers.

Elire le même jour les parlementaires et l'exécutif n'a rien d'anormal dans un régime (la Suisse, les Etats-Unis) fondé sur la séparation rigoureuse de pouvoirs amenés à coexister sur pied d'égalité (en Suisse sous l'aiguillon de l'initiative populaire et le contrôle du référendum, de surcroît), et non sur la subordination du gouvernement au législatif qui est de règle dans les démocraties parlementaires (l'Allemagne, l'Italie ou le Royaume-Uni, la France étant pour sa part un cas particulier).

Et cela d'autant moins que l'exigence de la majorité absolue au premier tour rendra rare l'élection des sept conseillers d'Etat d'un coup qui était jusqu'à présent la règle à Genève. Ce sera le rôle du second tour, prévu le 10 novembre, de compléter, balancer, rectifier - en tenant compte des élus s'il y en a, des candidats qui seront maintenus après retraits éventuels, sans ou-

blier les nouveaux candidats que la législation autorise les partis à sortir de leur chapeau.

Les partis gouvernementaux actuels ont choisi des stratégies différentes pour s'adapter aux nouvelles règles, compte tenu de leurs forces et faiblesses respectives, et bien sûr de leurs ambitions. Les partis qui n'ont pas (encore) de conseiller d'Etat font pour leur part flèche de tout bois, la palme revenant à l'extrême gauche qui présente sept candidats, alors que, par le seul effet de sa désunion, elle n'est plus représentée au Grand Conseil depuis plusieurs législatures. Mais bien sûr la personnalité, le charisme et la compétence des candidats sont appelés à jouer un rôle important dans le choix des électrices et électeurs.

Attention à la fausse analogie avec le système français de l'élection à deux tours, pour le président de la République ou pour le député de chaque circonscription. Car ici on vote pour sept sièges, pas pour un seul, et le second tour n'est pas entre les deux candidats ayant recueilli le plus de voix.

Au premier tour de l'élection du Conseil d'Etat, les candidats pour lesquels vous voterez devraient être:

- ceux dont vous tenez absolument à l'élection ou à la réélection, si possible dès le premier tour;
- ceux que vous souhaitez voir présents au second tour.

Souvenez-vous aussi que **plus votre liste est courte, plus vous donnez un avantage à vos favoris par rapport à leurs concurrents! Autrement dit, moins votre liste comporte de noms, plus ils sont avantagés par rapport à leurs concurrents.**

Grand Conseil: votez efficacement!

Quelle que soit la liste que vous choisirez selon vos convictions, le Conseil vous suggère de ne pas oublier de voter pour ceux qui se sont battus et s'engagent sans relâche pour la défense, la liberté et l'indépendance de la profession médicale comme pour la promotion d'une médecine de qualité.

Se sont particulièrement investis au sein de l'association pour les buts poursuivis par l'AMG les médecins suivants:

Dr Bertrand BUCHS, ancien membre du Conseil et du Bureau, député sortant (liste 5)

Dr Jean LOCHER, membre du Conseil (liste 3)

Dr Patrick SAUDAN, membre du Conseil, député sortant (liste 3)

Dr Charles SELLEGER, ancien membre du Conseil et du Bureau, député sortant (liste 3).

Sont encore membres de l'AMG, et recommandés par le Conseil, les candidats suivants: les docteurs **Pierre CONNE**, député sortant (liste 3), et **Jean-Charles RIELLE** (liste 2), ancien conseiller national.

Ne sont pas membres de l'AMG, mais se sont engagés pour la défense des professions médicales: le Dr **Jean-Luc FORNI**, pharmacien, président de pharmaGenève (liste 5), et **Jean-Marc GUINCHARD**, ancien secrétaire général de l'AMG, ancien directeur de la Direction générale de la santé et ancien membre de l'Assemblée constituante (liste 5).

Pour voter efficacement, n'oubliez pas que vous disposez chacun-e de 100 suffrages et que, si – par hypothèse – vous prenez le bulletin officiel (vierge) et y inscrivez les 30 candidats de votre choix, vous n'aurez utilisé que 30% de votre droit de vote, si vous n'écrivez pas simultanément en haut du bulletin – parmi les listes en compétition – le nom de la liste la plus proche de vos convictions politiques. Cela aide cette liste à avoir le plus de députés possible, sinon à franchir le quorum de 7%, au-dessous duquel une liste n'a aucun élu...

Paul-Olivier Vallotton

Médecine hautement spécialisée

La médecine hautement spécialisée est l'un des sujets chauds de l'été. La planification intercantonale et les décisions de l'organe scientifique dirigé par le Prof. Peter Suter posent de nombreuses questions. Nous devons rester attentifs à ce que les choix qui seront effectués n'entraînent pas la liberté de choix du médecin et de l'hôpital, ainsi que la liberté thérapeutique. Le risque principal tient aux *guidelines* qui seront établies car elles imposeraient et limiteraient les options de traitement pour les patients. Il va de soi que les grands domaines que sont les grands brûlés, les transplantations d'organes, ... ne sont pas remis en cause, mais que l'inquiétude porte sur l'augmentation du catalogue de prestations inscrites dans le cadre même de la médecine hautement spécialisée. La réflexion doit aller plus loin : est-ce la structure hospitalière, l'infrastructure, le matériel, le personnel ou le chirurgien qui

représentent LA compétence? Cela est capital dans un marché où l'innovation doit rester un moteur, où les investisseurs privés doivent être des acteurs importants, où la haute qualité doit être continuellement recherchée et où la compétence humaine et médicale doit rester libre afin de garantir une prise en charge optimale dans des domaines où l'excellence domine. Nous devons militer pour une médecine basée sur le concept de qualité établi par les sociétés de discipline médicale. Notre rôle dans les traitements est central et doit le rester. La concentration excessive est un risque en lui-même et la monopolisation de la médecine une erreur. Notre ligne politique a toujours été la défense de la diversité des soins et de la liberté thérapeutique. Nous poursuivrons notre action dans ce sens.

Michel Matter

Coup de scalpel

A la Société Médicale de Suisse Romande (SMSR), incapable de soutenir la candidature de notre confrère psychiatre vaudois Pierre Vallon au poste de président de l'assemblée des délégués de la FMH. Avoir un candidat compétent, expérimenté et romand et ne pas le soutenir pleinement est incompréhensible! La votation pour le poste a de plus été particulièrement ser-

rée, chaque voix a compté. Les défections rendent encore plus cruelle et honteuse cette absence de décision commune de la part de la SMSR.

Michel Matter



Vous avez besoin de cartes de donneurs pour votre salle d'attente?

Commandez les au numéro de téléphone gratuit suivant: 0800 570 234
info@swisstransplant.org, www.swisstransplant.org

IRM 1.5 Tesla
CT 64 barrettes
Radiologie conventionnelle et dentaire numérisée
Échographie, Doppler
Mammographie digitalisée
Imagerie cardiovasculaire non invasive
Ostéodensitométrie
Archivage numérique
Traitement radiologique de la douleur

RADIOLOGUES FMH
• Dsse Stéphanie Besse
• Dsse Barbara Stryjenski
• Dr Alex Troxler
• Dsse A.F. Schwieger
• Dr René de Gautard

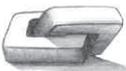
CARDIOLOGUE FMH
• Dsse Monica Deac



ROUTE DE FLORISSANT,1 • 1206 GENEVE • TÉL : +41 (0)22 347 25 47 • FAX : +41 (0)22 789 20 70 • EMAIL : info@medimagesa.ch

PRENEZ RENDEZ-VOUS DU LUNDI AU VENDREDI AU **022 347 25 47**
POUR EN SAVOIR PLUS www.medimagesa.ch

1006529

AROMED 
ASSOCIATION ROMANDE DE MEDECINS

LA FONDATION DE PRÉVOYANCE DES MÉDECINS

Route des Avouillons 30 • 1196 Gland • Tél. 022 365 66 67 • www.aromed.ch

1006421

proximos
L'ACCOMPAGNEMENT PHARMACEUTIQUE

Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore avec toutes les infirmières, indépendantes ou en institution (IMAD, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des médicaments aseptiques et cytostatiques.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que la IMAD, la CSI et Genève Médecins.

Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir la newsletter!

Av. Cardinal-Mermillod 36
CH-1227 Carouge

T +41 (0)22 420 64 80
F +41 (0)22 420 64 81

contact@proximos.ch
www.proximos.ch

1006515

Assurance-maladie des frontaliers

Depuis l'entrée en vigueur en 2002 de l'Accord sur la libre circulation des personnes, les frontaliers actifs, les personnes au bénéfice exclusif de rentes du régime social suisse (AVS, LPP, AI, LAA, AM) et les membres de leur famille qui ne sont pas couverts obligatoirement par un autre régime doivent être assurés en Suisse.

Pour l'assurance-maladie, une dérogation convenue entre la France et la Suisse permet aux frontaliers de faire usage d'un droit d'option – un et irrévocable – et d'être exemptés de l'obligation d'assurance LAMal si ces personnes bénéficient d'une couverture équivalente en France : soit la CMU (Couverture médicale universelle de la Sécurité sociale) qui ne couvre pas les frais médicaux en Suisse, soit une assurance mutuelle privée française couvrant les frais médicaux en Suisse.

A ce jour, 90% des frontaliers (environ 70 000 personnes) ont choisi l'option française avec la variante «privée», possibilité qui sera interdite par la législation française dès le 1^{er} juin 2014. Ces personnes ayant

opté initialement pour le régime français, elles seront automatiquement versées à la CMU (Sécurité sociale) et ne pourront pas revenir au régime suisse LAMal, à moins d'un nouveau fait générateur.

Ainsi, la majorité des frontaliers actuels, qu'ils soient de nationalité française ou suisse, ne pourront plus être soignés à Genève. Or les infrastructures françaises ne sont pas suffisantes pour les prendre en charge alors que, du côté suisse, nous observerons une réduction significative d'activité.

L'AMG s'engagera aux côtés des HUG afin de trouver une solution permettant aux frontaliers qui le souhaitent de conserver un accès aux soins en Suisse, près de leur lieu de travail et de leur résidence. Elle interviendra au besoin auprès des autorités. Cette situation qui touche de nombreux collaborateurs du secteur de la santé est choquante, d'autant plus que l'issue en paraît incertaine.

Pierre-Alain Schneider

Paiement comptant des consultations: possible à certaines conditions

Paru dans le Courrier du médecin vaudois dans le numéro 5 des mois d'août-septembre 2013, ce texte, que nous publions ici avec l'autorisation de la Société Vaudoise de Médecine, intéressera sans doute nombre de médecins genevois. (réd)

On l'oublie souvent, mais selon le Code des obligations (CO), lorsqu'une prestation est due et à défaut de terme stipulé ou résultant de la nature de l'affaire, le créancier peut la réclamer au débiteur immédiatement. En pratique cependant, et c'est particulièrement vrai dans le domaine médical, des délais de paiement sont généralement convenus et surtout d'usage courant (par exemple à 30 jours).

Néanmoins, le principe de base reste et il est tout à fait possible, même pour les prestations médicales, d'en exiger le paiement au sortir de la consultation. Toutefois, en vertu des règles de la bonne foi, le patient doit être informé, au préalable et de manière claire, de cette pratique.

Toujours selon le CO, les dettes d'argent doivent être acquittées par un paiement en espèces. Dans ce domaine aussi, l'usage veut que différents modes de paiements soient admis, comme les cartes de débit ou de crédit. Là également, en vertu des règles de la bonne

foi, si seul le paiement en espèces est accepté, le patient doit en être informé au préalable.

A noter que le patient n'a pas, de son côté, le droit d'exiger un rabais ou escompte en cas de paiement en espèces immédiat. Par contre, il a le droit d'exiger non seulement une quittance mais également un justificatif qu'il pourra, le cas échéant, faire suivre à son assureur en vue d'un remboursement.

Pour terminer, il y a lieu de rappeler l'article 14 du Code de déontologie de la FMH, selon lequel «les prétentions du médecin en matière d'honoraires doivent être raisonnables. Les tarifs officiels servent de base de calcul. Dans la mesure où ceux-ci l'y autorisent, le médecin peut prendre en considération les circonstances particulières du cas d'espèce, notamment la difficulté de l'acte médical, le temps consacré ou la situation économique du débiteur des honoraires. Les patients ont droit à une note d'honoraires clairement établie. Le médecin est libre de donner ses soins gratuitement».

Véronique Matthey Di Spirito
Juriste

Été 2013: une incroyable histoire!

Quel médecin n'a pas un jour été face au pilulier d'un de ses patients? Souvent bien rempli, il contient des médicaments de toutes les couleurs et de toutes les formes, de plus en plus difficiles à reconnaître avec les génériques, même par des professionnels de la santé.

Ainsi une dame de 76 ans, originaire de Saint-Malo, a pour habitude de sortir des boîtes les médicaments dont elle a besoin pour son mari et elle-même. Geste hebdomadaire lors duquel elle replace consciencieusement le surplus de médicaments dans les emballages d'origine.

Et voilà qu'un jour elle range les comprimés de Zopiclone (un somnifère) dans une plaquette de Furosémide (un diurétique), deux médicaments distribués par Teva et qui se ressemblent.

A cause des somnolences de son mari, elle se rend à la pharmacie. En raison de la découverte dans un blister d'un somnifère au lieu d'un diurétique, la pharmacienne avertit immédiatement le groupe pharmaceutique Teva, qui prévient l'Agence nationale de sécurité

du médicament qui décide de retirer les lots de Furosémide de la vente. L'inquiétude grandit en France, on parle de 4 morts possibles à travers l'Hexagone, 12 000 appels au numéro vert en 10 jours, 40 téléopérateurs mobilisés, les gros titres de journaux...

Les analyses concluent à l'absence de somnifère (autopsies, 200 000 comprimés examinés), l'affaire est définitivement classée et le groupe Teva a annoncé qu'il ne poursuivrait personne.

La plus grosse panique sanitaire de ces derniers mois n'est liée qu'à deux piluliers qui se mélangent. Une réaction, puis une cascade de décisions. Les notions de risque et de sécurité d'un côté, la panique de l'autre: une affaire énorme pour un simple cafouillage!

A méditer dans les cours de gestion de crise!

Sources: *Aujourd'hui en France* 11.07.13 et *Libération* 10.07.13

Michel Matter



rive droite sa
centre d'imagerie

TOUTES MODALITÉS DERNIÈRES GÉNÉRATIONS

Imagerie ostéo-articulaire diagnostique – interventionnelle • Neuroradiologie • Imagerie de la Femme • Imagerie digestive – oncologique • Imagerie Cardio-Vasculaire • Centre de la douleur • Consultation d'oncologie interventionnelle

RADIOLOGUES FMH

Dr Malika QUINODOZ

Dr Jean Baptiste MARTIN

Dr Frank KOLO CHRISTOPHE

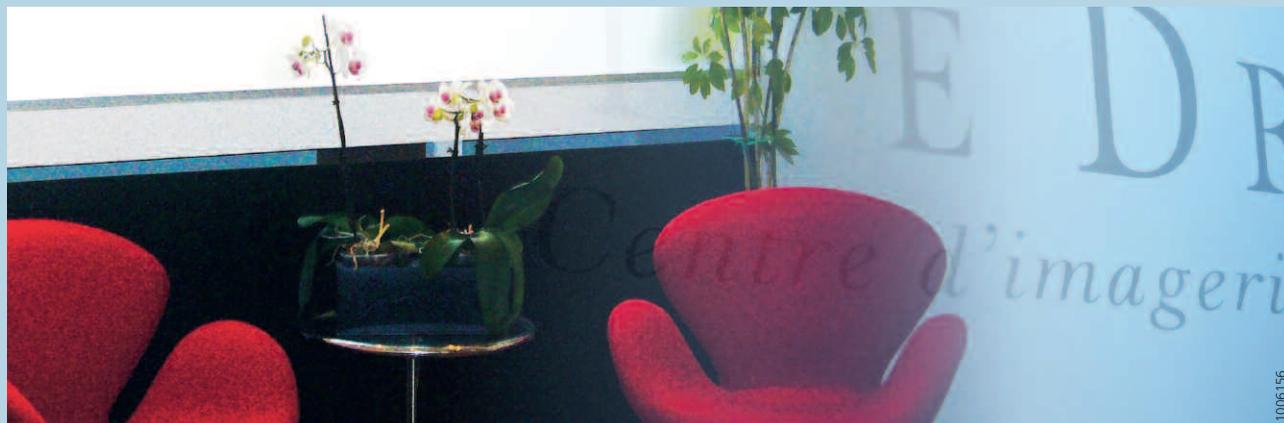
Pr Frank PILLEUL

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Jeudi 7H30 – 19H30
Vendredi 7H30 – 18H

PRISE DE RENDEZ-VOUS

022 545 50 50
Lundi au Jeudi 8H – 18H30
Vendredi 8H – 17H



1006156

Vie de l'AMG

Assemblée générale du lundi 18 novembre 2013

Entre autres tâches statutaires (accueil des nouveaux membres, approbation du budget 2014), l'Assemblée générale devra procéder à l'élection d'un membre du Conseil en remplacement du Dr Michel Matter, qui sera le président de l'AMG dès le 1^{er} janvier 2014.

Les candidatures sont à adresser par écrit, **pour le 18 octobre au plus tard**, au secrétariat de l'AMG (rue Micheli-du-Crest 12, 1205 Genève), en joignant une brève motivation (1000 signes au maximum, espaces compris), qui sera communiquée aux membres.

Paul-Olivier Vallotton

Candidatures à la qualité de membre actif

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La lettre de l'AMG*; dix jours après la parution de *La lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al.1 à 5):

Dr Shérine ABOUD
Rue Carteret 6, 1202 Genève
Née en 1976, nationalité française
Diplôme de médecin en 2002 (Belgique), reconnu en 2013
Titre postgrade en neurologie, 2008 (Belgique), reconnu en 2013

A obtenu son diplôme de médecin spécialiste en neurologie à l'Université libre de Bruxelles (ULB), a obtenu un diplôme inter-universitaire (DIU) en pathologie neurovasculaire à Lille et un doctorat en science médicale (PhD) portant sur la génétique des maladies cérébrovasculaires à l'ULB. A travaillé en tant que médecin associé responsable de l'unité neurovasculaire dans un hôpital de Bruxelles.

Dr Mariem BAROUDI
Rue du Mont-Blanc 24, 1201 Genève
Née en 1973, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2011
Titre postgrade en médecine interne générale, 2013

Le Dr Mariem Baroudi a effectué toute sa formation postgraduée aux HUG. Elle est titulaire d'un titre postgrade en médecine interne générale et occupe actuellement un poste de cheffe de clinique au département de médecine de premier recours et des urgences.

Dr Jean-Pierre BERNARD
Hôpital de la Tour
Avenue J.-D. Maillard 3, 1217 Meyrin
Né en 1957, nationalité française
Diplôme de médecin en 1989 (France), reconnu en 2012
Titre postgrade en gynécologie et obstétrique, 1989 (France), reconnu en 2012

Le Dr J.-P. Bernard a étudié à la Faculté de médecine Necker Enfants Malades (Paris) et s'est spécialisé en gynécologie obstétrique

en 1989. Depuis 1993, il pratique exclusivement l'échographie gynécologique et obstétricale. Il collabore avec le Pr Yves Ville au St Georges Hospital (Londres), à l'hôpital de Poissy et enfin à l'hôpital Necker Enfants Malades entre 1998 et 2013. Très impliqué dans l'enseignement de la médecine fœtale à l'université de Paris Descartes, il a 99 publications à son actif et a donné de nombreuses conférences.

Dr Paola BONAVITACOLA
Rue de l'Athénée 19, 1206 Genève
Née en 1972, nationalité italienne
Diplôme de médecin en 2001 (Italie), reconnu en 2009
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2012

Après avoir suivi ses études à Naples (Italie) et obtenu son diplôme de médecin en 2001, elle est venue à Genève pour effectuer sa formation postgraduée aux HUG. Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, elle s'est installée en Ville de Genève en 2013.

Dr Sylvia CAYETTE
Permanence médico-chirurgicale de Chantepoulet
Rue de Chantepoulet 1-3-5, 1201 Genève
Née en 1981, nationalité française
Diplôme de médecin en 2011 (France), reconnu en 2012
Titre postgrade en ophtalmologie, 2011 (France), reconnu en 2012

Après avoir suivi ses études à Paris et obtenu son diplôme d'ophtalmologie en 2011, elle a effectué un assistantat de 2 ans au Centre ophtalmologique des Quinze-Vingts à Paris. Actuellement chirurgien ophtalmologiste, elle s'installe en Ville de Genève en octobre 2013 au sein de la Permanence médico-chirurgicale de Chantepoulet.



ID Imagerie & Développement

Qualité • Disponibilité • Service

La compétence et l'accueil
au service de votre diagnostic

www.imagerive.ch

- IRM
- Scanner
- Echographie Doppler
- Mammographie numérique low dose
- Dépistage
- Radiologie numérique
- Radiologie dentaire (Cone-beam)
- Ostéodensitométrie
- Scintigraphie osseuse
- Imagerie interventionnelle
- Imagerie cardiaque et vasculaire



Prenez rendez-vous au : **022 818 58 58**

Dr G. Adler • Dr F. Baruchel • Dr Ph. Braudé • Dr F. Couson
Dr N. Dfouni • Dr G. de Geer • Dr J.-F. Guillet • Dr P. Loubeyre
Dr M. Martins-Favre • Dr K. Masterson • Dr B. Ody • Dr S. Sintzoff

2 adresses à Genève

Rue de Rive 1 – 1204 Genève

Av. de Beau-Séjour 6 – 1206 Genève



1006562



CLINIQUE GENEVOISE
DE MONTANA

Pour votre santé, prenez de l'altitude

Parmi nos pôles d'excellence, les traitements de :

- médecine interne
- réadaptations post-opératoires
- maladies psychiques (dépression, anxiété, addictions, boulimie, anorexie)
- maladies chroniques

Admissions sous 48h

027/485 61 22 – contact-cgm@hcuge.ch – www.cgm.ch

VOTRE PARTENAIRE SANTÉ AU CŒUR DES ALPES

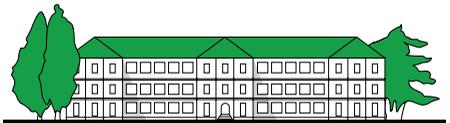


REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Clinique genevoise de Montana
Impasse Clairmont 2
3963 Crans-Montana

1005495



POST TENERIAS LUX



CLINIQUE DE JOLI-MONT

Établissement public médical placé sous la responsabilité du Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé (DARES), la Clinique de Joli-Mont accueille des patients en réadaptation et en suite de soins de pathologies médicales ou chirurgicales. Son rôle essentiel est de rendre à ces patients leur autonomie afin de favoriser le retour à domicile dans des conditions appropriées. L'établissement a également la possibilité d'accueillir des patients en soins palliatifs, de même que des personnes âgées en unité d'accueil temporaire de répit (UATr).

La Clinique de Joli-Mont dispose de 104 lits et accueille plus de 1850 patients et résidents chaque année. Elle offre une prise en charge médicale et une approche multi-disciplinaire ciblée, dans un environnement calme doté d'un magnifique parc, à 15 minutes du centre ville.

Les demandes d'admission peuvent lui être adressées par les hôpitaux publics et les cliniques privées, ou par les médecins installés pour les patients venant directement du domicile.

Clinique de Joli-Mont
45, avenue Trembley
1211 GENÈVE 19
Tél. 022 717 03 11 – Fax 022 717 03 10

info@cliniquedejolimont.ch – www.cliniquedejolimont.ch

1006420

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Dr Donatella CIUFFREDA
HUG – Division d'Immunologie et Allergologie
Rue Gabrielle Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14
Née en 1972, nationalité italienne
Diplôme de médecin en 1997 (Italie), reconnu en 2008
Titre postgrade en allergologie et immunologie, 2008

Elle a fait ses études et sa formation postgraduée à Milan en Italie avec l'obtention du diplôme européen de spécialiste en maladies infectieuses en 2002. Intéressée aux réponses immunes antivirales, elle a rejoint l'équipe du Prof. Pantaleo au CHUV et obtenu son titre postgrade en immunologie clinique et allergologie en 2008. Grâce au soutien du Fonds National Suisse pour la Recherche, elle a travaillé durant 2 ans au Massachusetts General Hospital, Harvard Medical School, à Boston, et a perfectionné ses connaissances dans le domaine de l'hépatite C. Depuis 2012, elle travaille comme chef de clinique scientifique dans la Division d'immunologie et allergologie aux HUG.

Dr Laurent COHEN
Rue de l'Athénée 22, 1206 Genève
Né en 1970, nationalité française
Diplôme de médecin en 2007 (France), reconnu en 2010
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2013

Après avoir suivi ses études de médecine à Marseille et obtenu son diplôme de docteur en médecine générale après sa thèse en 2006, il entame une spécialisation en psychiatrie et psychothérapie à Genève pour obtenir le titre postgrade en 2013. Il travaille aux HUG comme chef de clinique au département de psychiatrie depuis 2007 et devient le médecin chef du Centre ambulatoire psychiatrique et psychothérapeutique de l'âge (CAPP). Son installation en cabinet date de l'été 2013.

Dr Yves René COHEN
Permanence médico-chirurgicale de Chantepoulet
Rue de Chantepoulet 1-3-5, 1201 Genève
Né en 1954, nationalité française
Titre de médecin en 1991 (France), reconnu en 2003
Titre postgrade en ophtalmologie, 1983 (France), reconnu en 2003

Il a suivi ses études médicales à Paris où il a obtenu son doctorat d'Etat en médecine et sa spécialité en ophtalmologie en 1983. Il a été attaché des hôpitaux de Paris jusqu'en 2002 et, parallèlement, s'est installé en pratique privée en cabinet et en clinique en 1983 à Paris. Il continue sa pratique privée à ce jour. Il débute son activité à Genève en juin 2013 en tant qu'ophtalmologue.

Dr Cyril CUFFEL
HUG – Service d'ORL et chirurgie cervico-faciale
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14
Né en 1975, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2002
Titre postgrade en oto-rhino-laryngologie, 2013

Après avoir suivi ses études à Genève, il obtient son diplôme de médecin en 2002, puis travaille une année en chirurgie à Sion. Il entreprend rapidement une formation en oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale, principalement aux HUG, qu'il complète au CHUV et à la Chaux-de-Fonds. Actuellement spécialiste en oto-rhino-laryngologie, il exerce aux HUG en tant que chef de clinique.

Dr Ana DE PINHO BARROS
Cours de Rive 2, 1204 Genève
Née en 1980, nationalité portugaise
Diplôme de médecin en 2005 (Portugal), reconnu en 2011
Titre postgrade de médecin praticien, 2011 (Portugal), reconnu en 2011

Après avoir suivi ses études de médecine et obtenu son diplôme de médecin en 2005, elle a suivi une formation spécifique en médecine générale et familiale et a obtenu son titre de médecin praticien au Portugal en 2010. Elle travaille en Suisse depuis 2011. Actuellement, elle est installée comme médecin praticien en Ville de Genève depuis juin 2013.

Dr José Luiz GAGLIANONE
Avenue du Mail 5, 1205 Genève
Né en 1961, nationalité italienne
Diplôme de médecin en 1988 (Brésil), reconnu en 2013
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2003 (France), reconnue en 2013

Après avoir suivi ses études à Paris et obtenu son diplôme de médecin en 1988, il a exercé pendant 23 ans à Paris avec plusieurs diplômes de psychiatrie, pédopsychiatrie, doctorat en psychanalyse. Actuellement installé à Genève depuis juin 2013.

Dr Aki HINTSA
Avenue de la Roseraie 76A, 1205 Genève
Né en 1958, nationalité finlandaise
Diplôme de médecin en 1983 (Finlande), reconnu en 2013
Titre postgrade en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, 2002 (Finlande), reconnu en 2013

Le Dr Hintsa a achevé ses études médicales à l'université de Turku en Finlande en 1983. Il s'est ensuite spécialisé en chirurgie générale, orthopédique et traumatologie à l'université d'Helsinki. Il a occupé le poste de médecin-chef au comité olympique finlandais. Pendant cinq ans, il a été chef des médecins du très renommé Hôpital Mehiläinen à Helsinki. Depuis 2006, il est responsable médical de l'équipe de Formule 1 Vodafone McLaren Mercedes F1 Racing team. Il a pris en charge et opéré de nombreux athlètes de très haut niveau en chirurgie sportive et en *human high performance*.

Dr Yann HURRY
Centre médical Helvetic Care
Cours de Rive 2, 1204 Genève
Né en 1963, nationalité française
Diplôme de médecin en 1992 (France), reconnu en 2010
Titre postgrade de médecin praticien, 1992 (France), reconnu en 2010

Après avoir suivi ses études à Marseille et obtenu son diplôme de médecin en 1992, il est parti effectuer un stage aux urgences à Avignon. Actuellement spécialiste en médecine générale, il est installé en Ville de Genève depuis mai 2013.

**Vos patients le consultent:
Pensez à consulter le site www.planete-sante.ch!**

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Dr Michel KHALIL
Rue de Genève 20, 1225 Chêne-Bourg
Né en 1956, nationalité française
Diplôme de médecin en 1986 (France), reconnu en 2012
Titre postgrade en gynécologie et obstétrique, 1992 (France) reconnu en 2012

Après avoir terminé la médecine à Strasbourg, il a opté pour la spécialité de gynécologie-obstétrique. Il a été assistant spécialiste des hôpitaux en Alsace (Mulhouse) et dans le Land de Bade-Wurtemberg (Freiburg, Brisgau), puis praticien hospitalier, chef de service à la maternité de Thann, dans le Haut-Rhin.

Dr Lukas KREIENBÜHL
Ambulances Services
Rue du 31 Décembre No 55, 1207 Genève
Né en 1972, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2000
Titre postgrade en médecine interne générale et soins intensifs, 2012

Après avoir suivi ses études à l'Université de Genève, il a obtenu le diplôme de médecin en 2000. Il a débuté son parcours professionnel par une formation en médecine interne avec des passages à l'Hôpital du Chablais, à l'Unispital de Bâle, au St. Thomas'Hospital à Londres, aux HUG, à l'Hôpital du Samaritain à Vevey et à l'Hôpital cantonal de Fribourg. Par la suite, il a suivi et terminé une formation en médecine intensive aux HUG, à l'Hôpital cantonal de Fribourg, et au CHUV. Depuis 2009, il travaille en anesthésiologie, d'abord à Montreux, puis aux HUG, et actuellement au Cardiocentro de Lugano. Il est médecin responsable d'Ambulances Services de Genève.

Dr Stéphanie LAMBERT
HUG – Service d'ORL et de chirurgie cervico-faciale
Rue Gabrielle Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14
Née en 1977, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2005
Titre postgrade en oto-rhino-laryngologie, 2013

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme fédéral de médecin en 2005, elle travaille une année en médecine gériatrique, suivie d'une année en chirurgie générale avant d'effectuer une formation en ORL et chirurgie cervico-faciale dans les sites de Fribourg et des HUG. Après avoir obtenu son titre de spécialiste en 2013, elle désire orienter sa carrière en pratique privée.

Dr Gabriel LUCCHETTA
SOS Médecins Médicentre
Rue Louis Favre 43, 1211 Genève 2
Né en 1966, nationalité française
Diplôme de médecin en 2001 (France), reconnu en 2004
Titre postgrade de médecin praticien, 2001 (France), reconnu en 2004

Après avoir fait ses études à Grenoble, il a fini son internat à l'Île de la Réunion. Il a ensuite travaillé pendant 10 ans à SOS Médecins Ouest Réunion. Il aujourd'hui intégré SOS Médecins Genève à plein temps.

Dr Evangelos MAMOUELOS
Rue de la Poterie 4, 1202 Genève
Né en 1971, nationalité grecque
Diplôme de médecin en 1998 (Serbie), reconnu en 2013
Titre postgrade de psychiatrie et psychothérapie, 2011 (Grèce), reconnu en 2013

Après avoir suivi ses études en Grèce et obtenu son diplôme de médecine en Serbie, il a effectué un stage en Grèce avec une formation de spécialiste en psychiatrie-psychothérapie. En 2010, il a travaillé comme directeur scientifique dans une clinique privée en Grèce et depuis février 2013, il est chef de clinique à Belle-Idée.

Dr Bouchra MERZOUK
Service médical de la Jonction
Avenue Sainte-Clotilde 20, 1205 Genève
Née en 1973, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2009
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 2009

Après des études en médecine suivies d'une thèse de doctorat, elle a intégré le service de psychiatrie (HUG) dans le but d'obtenir un titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie. Après la psychiatrie adulte, le développement mental, elle est engagée comme cheffe de clinique au service de psychiatrie et psychothérapie de la personne âgée. Son approche psychothérapeutique est: psychodynamique et cognitivo-comportementale avec une grande expérience dans les deux approches. Actuellement, elle est en train de finaliser les démarches dans le but d'obtenir le diplôme postgrade de psychiatrie et psychothérapie de la personne âgée.

Dr Amir MOAYEDODDIN
HUG – CTAI, SPEA
Avenue de Beau-Séjour 2, 1206 Genève
Né en 1980, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2006

Après avoir effectué ses trois premières années de médecine à la Faculté Pitié-Salpêtrière à Paris, il a poursuivi et terminé ses études de médecine à Genève et a obtenu son diplôme de médecin en 2006. Il a ensuite réalisé une année d'assistantat en médecine interne à Neuchâtel, puis réalisé une année d'assistantat en psychiatrie de liaison et d'intervention de crise aux HUG. En 2008, il a débuté une formation en études avancées en santé publique et a réalisé des projets de santé publique dans une association humanitaire pour enfants de rue à Téhéran. Il a obtenu son diplôme de master en santé publique en mars 2013 et est responsable d'un projet santé mentale publique au bénéfice des mères adolescentes au Cameroun. Depuis 2009, il effectue une formation psychiatrie d'enfants et d'adolescents aux HUG qu'il devrait terminer pour septembre 2013. Il est actuellement nommé chef de clinique à l'unité d'urgence de l'Office médico-pédagogique (OMP) dès le mois d'octobre 2013.

Dr Philippe MOREL
Ambulances Services Genève
Avenue du 31-Décembre 55, 1207 Genève
Né en 1979, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2006
Titre postgrade en médecine générale interne, 2013

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Après avoir suivi ses études à Genève avec obtention du diplôme de médecin en 2006, après deux ans de pratique de médecine interne et urgences à Martigny, il a suivi sa formation intra-hospitalière de médecine interne aux HUG, avec un poste de chef de clinique dès avril 2012. Il s'est également engagé, à titre de médecin répondant pour l'entreprise Ambulances Service SA depuis janvier 2013.

Dr Maxime MUGNIER
Cité Générations
Route de Chancy 98, 1213 Onex
Né en 1980, nationalité française
Diplôme de médecin en 2010 (France), reconnu en 2013
Titre postgrade de médecin praticien 2011 (France), reconnu en 2013

Après avoir obtenu son diplôme de médecin praticien à la Faculté de Grenoble en France en 2010, il a exercé en médecine indépendante de premier recours, puis en établissements de court et moyen séjour gériatrique. Installation à Cité Générations en mai 2013.

Dr Jacques NGUIFFO BOYOM
Clinique et Permanence Onex
Route de Chancy 98, 1213 Onex
Né en 1970, nationalité française
Diplôme de médecin en 2008 (France), reconnu en 2012
Titre postgrade de médecin praticien, 2011 (France), reconnu en 2012

Après avoir étudié à Montpellier (France) et reçu son diplôme en 2006, il a travaillé comme remplaçant en cabinet et dans des centres d'urgences, jusqu'en janvier 2013. En 2007, il a poursuivi à Londres en cabinet de groupe au sein du NHS pendant 18 mois. Actuellement collaborateur à Vevey (Vaud) dans une structure médicale depuis février 2013, il prévoit son installation début septembre 2013 sur Onex.

Dr Damjan NIKOLIC
Centre de dermatologie Genève
Place de Cornavin 12, 1201 Genève
Né en 1981, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2005
Titre postgrade de dermatologie et vénéréologie, 2013

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2005, il a effectué un doctorat MD-PhD à la Faculté de médecine de Genève entre 2005 et 2008. Il a par la suite accompli sa formation de spécialiste en dermatologie aux HUG dès 2008. Il est installé en pratique privée en Ville de Genève depuis avril 2013.

Dr Chan-Il PARK
Avenue J.-D.-Maillard 3, 1217 Meyrin
Né en 1976, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2002
Titres postgrades de médecine interne générale, 2009, et en cardiologie, 2011
Après avoir suivi ses études à Genève avec obtention du diplôme de médecin en 2002, il a poursuivi une formation de médecine interne et de cardiologie. Il a par la suite effectué une sous-spéciali-

sation de rythmologie au Centre cardiologique de Freiburg-Bad Krozingen. Depuis juillet 2013, il s'est installé à Genève en tant que cardiologue-rythmologue.

Dr Arman PARSANI
Rue de la Prairie 19, 1202 Genève
Né en 1977, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2003
Titre postgrade en radiologie, 2011

Après avoir accompli ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2003, il a accompli sa formation en radiologie à Sion, Bâle puis en France et accepte une place comme professeur associé en radiologie à Barts and The Royal London.

Dr Christa PRINS
HUG – Clinique de dermatologie
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14
Née en 1949, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2000
Titre postgrade en dermatologie et vénéréologie, 2003

Etudes de médecine à Genève. Obtention diplôme cantonal (1985) puis fédéral (2000). Formation de médecine interne dans le service de feu Prof. Alex Müller de 1987 à 1991. Formation en dermatologie dans le service du Prof. J.-H. Saurat, où elle travaille de 1992 à 2013 avec une année de formation à Oxford. Obtention du titre postgrade en 2003. Médecin adjoint et responsable de l'hospitalisation de 2000 à 2013. Médecin chef de service ad interim de 2009 à 2012 du service de dermatologie. Points forts : dermatologie et médecine interne, lymphome cutané, traitements physiques, plaies chroniques.

Dr Adel RIMA
Centre médical de la Servette
Avenue de Luserna 17, 1203 Genève
Né en 1973, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2010
Titre postgrade en médecine interne générale, 2010

En Suisse depuis 2000, où il a pu travailler dans plusieurs cantons ce qui a couronné l'obtention de son diplôme fédéral. Depuis 2005 aux HUG, il a suivi sa formation postgrade. Actuellement spécialiste en médecine interne, il est installé en Ville de Genève depuis janvier 2011.

Dr Bruno ROUALDES
Avenue du Mail 5, 1205 Genève
Né en 1952, nationalité française
Diplôme de médecin en 1985 (France), reconnu en 2010
Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie, 1986 (France), reconnu en 2010

Après avoir suivi ses études à Paris et 25 ans d'expérience de psychiatrie adulte, il est en cours d'obtenir son diplôme de pédopsychiatre au CHU Necker Enfants Malades de Paris avec le Pr Golse. De formation psychodynamique après avoir été médecin remplaçant à la Clinique de la Métairie, il s'installe en Ville de Genève.

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Dr Semia SADFI CHARBONNIER
Centre médical de la Servette
Avenue de Luserna 17, 1203 Genève (dès le 01.11.2013)
Née en 1979, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2003
Titre postgrade en médecine interne générale, 2011

Après avoir suivi ses études à la Faculté de médecine de Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2003, elle a suivi sa formation en médecine interne au sein des HUG (Hôpital des Trois Chênes, SMIG, SMPR) et a travaillé 1 an à l'Hôpital de la Tour. Actuellement, spécialiste en médecine interne, elle travaille comme cheffe de clinique à la Clinique genevoise de Montana depuis décembre 2012. Elle compte s'installer en Ville de Genève fin 2013.

Dr Maurice SALEM
Groupe médical de Chantepoulet
Rue de Chantepoulet 1-3, 1201 Genève
Né en 1958, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1989 (France), reconnu en 2013
Titre postgrade en urologie, 2005 (France), reconnu en 2013

Après ses études de médecine et son doctorat à Lyon, puis après une formation en chirurgie générale et urologique, il a obtenu en 1991, sa qualification de chirurgien urologue. Il exerce depuis 1991 à l'Hôpital de St-Julien en Genevois et en clinique privée à Annemasse. Il s'installe en Ville de Genève au 1^{er} octobre 2013.

Dr Dorian SCHALLER
HUG – Service de médecine interne générale
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève
Né en 1976, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2004
Titre postgrade en médecine interne générale, 2011

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2004, il a effectué l'ensemble de sa formation en Suisse romande. Actuellement spécialiste en médecine interne générale, il travaille en tant que chef de clinique aux HUG. Son avenir s'oriente vers une médecine ambulatoire dans un avenir proche.

Dr Nadja TAJOURI
c/o Dr Joël SALZMANN
Chemin Beau-Soleil 12, 1206 Genève
Née en 1970, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1999
Titre postgrade en ophtalmologie, 2012

Elle a suivi ses études à Fribourg et à Genève où elle a obtenu son diplôme de médecin en 1999, puis elle s'est spécialisée en neuro-ophtalmologie en passant par la neuropathologie, la neurochirurgie et une formation en ophtalmologie à Genève. Après un double *fellowship* à Boston, elle remplit la fonction de chef de service d'ophtalmologie à l'Hôpital neuchâtelois.

Dr Anne-Laure VIGLIANO
Centre médical de la Servette
Avenue de Luserna 17, 1203 Genève
Née en 1979, nationalité française
Diplôme de médecin en 2011 (France), reconnu en 2012
Titre postgrade de médecin praticien en 2011, (France), reconnu en 2012

Après avoir obtenu son diplôme de spécialiste en médecine générale à la Faculté de médecine de Grenoble, France, en 2000, elle a exercé comme remplaçante en cabinet de médecine générale. Elle a ensuite travaillé pour l'Etablissement Français du Sang. Récemment, elle a pratiqué en médecine aiguë en unité d'hospitalisation de courte durée aux centres hospitaliers de Chambéry et Nouméa. Elle va s'installer prochainement en médecine de premier recours à Genève.

Dr Jean-Marc VILLAFRANCA
Rue de Lausanne 80, 1202 Genève
Né en 1972, nationalité française
Diplôme de médecin en 2003 (France), reconnu en 2011
Titre postgrade de médecin praticien en 2003 (France), reconnu en 2012

Le cursus des études médicales a été suivi à l'Université Victor Segalen Bordeaux 2 où la thèse de docteur en médecine a été obtenue en 2002. Après divers remplacements, il a créé et tenu un cabinet médical dans la ville de Merignac, Gironde (France) pendant près de 9 ans. Il a été 4 années durant le président d'un groupe de formation médicale continue et a également été maître de stage enseignant auprès d'étudiants en médecine de second cycle. Arrivé en Suisse (Valais), il a pris les fonctions de chef de clinique en réadaptation et gériatrie dans l'hôpital du Valais fin 2011.

Dr Penka VILLAR
Avenue de Luserna 17, 1203 Genève
Née en 1971, nationalités suisse et bulgare
Diplôme de médecin en 2000 (Bulgarie), reconnu en 2011
Titre postgrade de médecin praticien, 2011

Après avoir suivi ses études en Bulgarie, obtention du diplôme de médecin en 2000. Formation postgraduée aux HUG dès 2001 en chirurgie et médecine interne générale. Qualité de médecin praticien actuellement, installée en cabinet privé depuis juin 2011. Parle français, bulgare, russe et espagnol.

Dr Laure ZIEGLER
Rue du Mont-Blanc 20, 1201 Genève (dès janvier 2014)
Née en 1982, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2006
Titre postgrade de pédiatrie en 2013

Après avoir fait ses études de médecine à Genève, elle a obtenu son diplôme de médecin en 2006. Par la suite, elle a travaillé en pédopsychiatrie au SUPEA à Lausanne et écrit sa thèse de doctorat. Elle a fait sa formation de pédiatrie au CHUV, aux HUG et à l'Ospedale Civico di Lugano et obtenu son titre de spécialiste en 2013. Elle travaille actuellement à l'Hôpital de La Tour et va s'installer comme pédiatre en janvier 2014 en Ville de Genève.

Mutations

Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5):

Maud BERNEY LAMIELLE, Mouncef BERRADA, Sorin Yann BRUDASCA, Daniela CAPELLUTO, Florian CHARBONNIER, Jean-Louis DIETEMANN, Michal FISCHER, Axel GAMULIN, Katia Astrid GIACOMINI, Sahnoun GUETARNI, François Alexandre HENTSCH, Laurent HUWART, Viktoria KAPINA, Hala KASHEF, Gabrielle KUCHLER RIBI, Telma LEE DA SILVA, Jean-Christophe MAILLARD, Georgios MANGIORIS, Aurélie MARTI, Michel François MUSCIONICO, Oana Dana PANAIT, Jean-Pierre RIEDER, Eva Meia RÜEGG, Georges SAVOLDELLI, Marie-Noelle TARDY, Maud TARTARAT-CHAPITRE, Dante TROJAN, Igor WIDIKKER, dès le 2 août 2013.

Membres actifs à titre associé (médecin exerçant son activité professionnelle principale en dehors du canton, mais ayant un droit de pratique à Genève; le candidat est admis par le Conseil sur présentation de la preuve de son affiliation à la société médicale du canton où il exerce son activité principale, art. 7, al. 1):

Dr Volker KIRCHNER : oncologue, ce médecin a son activité principale dans le canton de Vaud, où il est membre de la SVM, tout en exerçant une activité moindre dans le canton de Genève.

Membres actifs à titre honoraire (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMG; mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle; le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, art. 6):

Docteurs Sibylle GIGON et Marc VOLLENWEIDER, dès le 1^{er} janvier 2014.

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

Docteurs Ariane FLORES-MULLER, Philippe GIACOBINO, Claude Eric KLOPFENSTEIN, Olivier PLOJOUX et Savo VUKANOVIC, dès le 1^{er} janvier 2014.

Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10):

Docteurs Thomas PFISTER et Alexandre MARET, au 31 décembre 2013.

Contrats de médecin-conseil et de médecin du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11):

Dr Sylvie BEDAT, médecin-conseil de l'entreprise *SOCAR Trading SA*

Dr Flavio CORTES, médecin-conseil de l'entreprise *Swissport International S.A.*

Dr Dominique DINICHERT, médecin-conseil de la *Banque HAPOALIM (Switzerland) Ltd*

Dr Esmail SHEYBANI, médecin-conseil de l'*EMS La Terrassière*

Dr Esmail SHEYBANI, médecin-conseil de la *Ville de Meyrin*.

Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer les décès du Dr Christos KARAGEVREKIS, survenu le 15 août 2013, du Dr Blaise VOLET, survenu le 20 août 2013, du Dr Manoutchehre BAHY, survenu le 24 août 2013, et du Dr Alain BIGLER, survenu le 1^{er} septembre 2013.

**Médecins, pour vos patients en fin de vie,
en alternative à l'hôpital,
pensez à la Maison de Tara:
www.lamaisondetara.ch
tél: 022 348 86 66**

Changements d'adresses

Le Dr Candy AUBRY

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, n'exerce plus à la rue Albert-Gos 5, mais à la route de Chêne 11, 1207 Genève.

Tél. (inchangé) : 022 347 77 66

Fax (inchangé) : 022 347 77 67

Le Dr Gabrielle BOUVIER

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, n'exerce plus au chemin Malombré 5, mais à la rue Emile-Yung 4, 1205 Genève.

Tél. (inchangé) : 022 312 04 04

Le Dr Dimitrios SAMARAS

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus au chemin Beau-Soleil 24, mais à l'avenue Eugène-Pittard 34, 1206 Genève.

Tél. (inchangé) 022 346 89 54

Fax (inchangé) 022 346 89 55

Le Dr Nikolaos SAMARAS

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus au chemin Beau-Soleil 24, mais à l'avenue Eugène-Pittard 34, 1206 Genève.

Tél. (inchangé) 022 346 89 54

Fax (inchangé) 022 346 89 55

Le Dr Christiane SANCHEZ-MENEGAY

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus à la rue de Genève 146, mais au cabinet médical de Jussy, chemin des Prés-Seigneur 29, 1254 Jussy.

Tél. (inchangé) 022 786 23 88

Fax (inchangé) 022 786 23 89

Le Dr Catherine VOCK

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie et en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, n'exerce plus à la rue de l'Athénée 19, mais à l'avenue William-Favre 6, 1207 Genève.

Tél. (inchangé) 022 346 14 41

Dès le 1^{er} octobre 2013

Le Dr Christophe ANTILLE

Spécialiste en dermatologie et vénéréologie, n'exerce plus à Cité générations, mais à la route de St-Julien 176b, 1228 Plan-les-Ouates.

Tél. (nouveau) 022 706 27 70

Fax (nouveau) 022 706 27 71

Le Dr Marieke ANTILLE FREI

Spécialiste en dermatologie et vénéréologie, n'exerce plus à Cité générations, mais à la route de St-Julien 176b, 1228 Plan-les-Ouates.

Tél. (nouveau) 022 706 27 70

Fax (nouveau) 022 706 27 71

Le Dr Edoardo BAGLIVO

Spécialiste en ophtalmologie, n'exerce plus à la Clinique d'ophtalmologie, mais à l'avenue Eugène-Pittard 34, 1206 Genève.

Tél. (nouveau) 022 347 82 12

Fax (nouveau) 022 347 82 15

Erratum

L'adresse correcte du **Dr Corinne STRUBIN-RORDORF**, n'est pas à l'avenue de la Gare-des-Eaux-Vives 2, mais à la route de Chêne 11, 1207 Genève. Les tél. et fax sont inchangés.

Ouvertures de cabinets

Dr Faïza ACHOUR

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie

Rue de Lausanne 94, 1202 Genève

Tél. 022 731 71 32

Dr Giampiero ARCIERO

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie

Rue de Carouge 21, 1205 Genève

Tél. 022 328 29 22

Dr Abdelhafid MEKIDECHE

Spécialiste en neurologie et médecin praticien

Cabinet médical du Paquet

Rue Jean-Antoine Gautier 13, 1201 Genève

Tél. 076 710 41 48

Dr Valérie PICARD

Psychiatrie et psychothérapie

Clinique Belmont

Route de Chêne 26, 1207 Genève

Tél. 022 735 78 11

Fax 022 735 10 55

Dr Greta POGLIA ZOCCATELLI

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie

Rue Voltaire 16, 1201 Genève

Tél. 022 340 53 36

Dr Antoine ROBERT

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie et en

psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents

Groupe médical d'Onex

Route de Loëx 3, 1213 Onex

Tél. 022 879 50 82

Dès le 1^{er} octobre 2013

Dr Ludmila STAUFFACHER

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents

Chemin Jean-Baptiste-Vandelle 6, 1290 Versoix

Tél. 076 616 17 31

Petites annonces

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMG, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site www.amge.ch

A remettre

Cabinet de médecine interne générale, situé en ville, sur la rive gauche, proche des transports publics. 107 m², conviendrait pour 2 médecins, labo, radiologie. Loyer mensuel inférieur à 3000 CHF, charges comprises. Libre dès septembre 2013. Pas de reprise.

Contacteur par téléphone: 078 755 73 64

Locaux disponibles

Groupe médical dans le quartier de Plainpalais recherche un médecin pour compléter son équipe, généraliste, pédiatre ou chirurgien. Locaux disponibles tout de suite, travail à temps partiel possible, charges partielles au début possibles.

Contacteur par téléphone: 022 809 01 01



*Votre conseiller en assurances
indépendant depuis plus de 25 ans*

Une philosophie basée sur le conseil aux professions médicales:

- **Analyse et gestion** de portefeuille d'assurances
- **Contrats cadres** d'assurance de protection juridique et perte de gain
- **Ouverture/Remise et reprise** d'un cabinet médical
- **Planification** de retraite

Siège principal
Ch. des Aubépines 21 – case postale 563 – 2520 La Neuveville
Tél 032 751 22 22 – fax 032 751 52 88
www.boss-insurance.ch – info@boss-insurance.ch

Représentation
Route des Avouillons 30 - 1196 Gland

1006285

Cabinet à remettre

Magnifique cabinet 112 m², rue de Candolle, à remettre cause déménagement, installé pour 2 médecins. Libre le 1.1.2014.

Contacteur par téléphone: 022 329 25 26
par courriel: dominiquehugli@bluewin.ch

3 locaux à louer pour compléter un centre médical

Cabinet médical avec laboratoire et radiologie situé à Carouge met à disposition une surface de 90 m² entièrement rénovée comportant 3 bureaux, une salle d'attente, un secrétariat. Conviendrait pour interniste, généraliste ou spécialistes. Places de parc et transports publics à proximité.

Contacteur par téléphone: 079 203 97 85
par courriel: secretariatfl@laurencet.com

Offre de sous-location

Dans cabinet médical aux Grottes, beau local de 21,5 m² à aménager, lavabo, état neuf, calme, rez-de-chaussée. Partage salle attente et WC. Proximité arrêts TPG et gare Cornavin, parkings: Cornavin et Ecole d'ingénieurs. Loyer mensuel 1000 CHF, charges non comprises. Disponible dès septembre. Conviendrait pour activité paramédicale ou médecin-psychiatre.

Contacteur par téléphone: 079 346 42 20 le soir dès 18 h 00.

Cabinet médical à louer

Local de 75 m², 3 pièces, quartier Eaux-Vives, loyer avec charge 2887 CHF, à louer à partir du 1^{er} octobre 2013.

Contacteur par téléphone: 079 423 77 88
par courriel: perretg46@gmail.com

A vos agendas!

Vous pouvez trouver la liste complète des colloques et conférences sur notre site www.amge.ch rubrique «On nous prie d'annoncer».

Premier lundi du mois de septembre 2013 à juin 2014, de 19 h 00 à 21 h 00 :

Groupe de supervision sexologique en thérapie de couple

Le Dr Juliette Buffat et M. Benoît Reverdin, thérapeutes et superviseurs Asthefis, vous proposent un tout nouveau groupe de supervision sexologique en thérapie de couple qui vise à permettre aux participants d'être plus à l'aise pour aborder la vie intime des couples et de développer leurs compétences pour investiguer et traiter les principales dysfonctions sexuelles féminines et masculines à l'aide de présentations de cas cliniques.

Inscription et renseignements: jbuffat@hin.ch ou www.iecf.ch/supervision.

Prix: 1000 CHF/10 séances.

Lieu: OPCCF, rue de la Madeleine 10, 1204 Genève



Neurosciences et psychanalyses

Dès lundi 16 septembre 2013, à 20 h 15

Séminaire de lecture et discussion, une séance mensuelle, le lundi à 20 h 15.

Contact: Dr Yves Rossel, 022 321 68 41, yves.rossel@laposte.net

A vos agendas! (suite)

Jeudi 19 septembre 2013, à 19 h 00

24^e Cinépsy: Autisme, une différence ou une maladie ?

Formation continue du service d'addictologie des HUG
Renseignements: Christine Famy, secrétariat du Pr Daniele Zullino,
022 372 55 60, christine.famy@hcuge.ch, www.hug-ge.ch/addictologie
Lieu: Centre universitaire protestant, avenue du Mail 2, 1205 Genève



Jeudi 26 septembre 2013, de 8 h 50 à 16 h 30

**12^e journée genevoise d'addictologie :
Etait-il vraiment nécessaire d'inventer les addictions ?**

Renseignements: secrétariat du service d'addictologie, 022 372 57 50,
catherine.demarco@hcuge.ch.
Lieu: Fondation Louis-Jeantet, route de Florissant 77, 1206 Genève



Jeudi 3 octobre 2013, de 13 h 30 à 17 h 30

**Quel est votre style de remplissage vasculaire ?
Mise au point de la situation**

Inscription: Conny Marbacher, 058 258 55 34, Fax 058 258 65 34,
conny.marbacher@aesculap-akademie.ch
Lieu: Hôtel Beau-Rivage Palace, place du Port 17-19, 100 Lausanne 6



Jeudi 10 octobre 2013, de 11 h 00 à 19 h 00

**Congrès de formation continue en cardiologie
Les progrès des thérapeutiques cardiovasculaires XIII**

Renseignements: Dr Jacques Noble, avenue Eugène-Pittard 3A, 1206 Genève,
022 346 58 67, Pr François Mach, Service de Cardiologie, HUG, 022 372 71 92
Lieu: Grand Hôtel Kempinski, quai du Mont-Blanc 19, 1201 Genève



Jeudi 10 octobre 2013, de 13 h 30 à 17 h 10

**8^e colloque de formation continue:
Mises au point express: la Revue Médicale Suisse vous parle**

Programme et inscription: <http://titan.medhyg.ch/mh/formation/colloque2013/>
Lieu: Théâtre de Beausobre, Morges



Lundi 11 mardi 12 et mercredi 13 novembre 2013, de 8 h 30 à 17 h 45

**Nutrition en chirurgie et aux soins intensifs -
47^e cours suisse de formation continue**

Renseignements: Secrétariat de l'Unité de nutrition des HUG, 022 372 93 49,
Fax 022 372 93 63
Lieu: HUG, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève (salle E1-E2 et E4)

La lettre de l'AMG

Journal d'information de
l'Association des Médecins
du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

Responsable de la publication

Paul-Olivier Vallotton

Contact pour publication

Roger Steiger
Tél. 022 708 00 22
roger.steiger@amge.ch

Conception-réalisation

Christine Faucogney

Publicité

Médecine & Hygiène
Tél. 022 702 93 41
pub@medhyg.ch

Impression

Médecine & Hygiène

Distribué à 2500 exemplaires

AMG

Rue Micheli-du-Crest 12
1205 Genève
Tél. : 022 320 84 20
Fax : 022 781 35 71
www.amge.ch

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Prochaine parution :
17 octobre 2013**

**Délai rédactionnel :
30 septembre 2013**